



## Vittorio Arrigoni : l'élimination « exemplaire » d'un témoin

Par [Lucio Manisco](#)

Mondialisation.ca, 15 avril 2011

Considérations inactuelles n.26 15 avril  
2011

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Droits humains et État policier](#)

Analyses: [LA PALESTINE](#)

Il est tout à fait justifié de nourrir plus que quelques réserves sur les motivations présumées et sur les circonstances d'une exécution qui n'a rien d'un enlèvement ciblé pour obtenir la libération de « dirigeants salafistes ». Vittorio Arrigoni n'était pas un dirigeant ou un militant du Hamas, mais le témoin objectif et éloquent des répressions et des tueries israéliennes dans la Bande de Gaza avant, pendant et après l'opération Plomb Durci.

De prime abord, et dans l'attente de la fin des interrogatoires des assassins et des enquêtes, il n'est pas hasardeux de faire l'hypothèse qu'il se soit agi de l'élimination exemplaire et pilotée par l'intermédiaire de tiers - fanatiques stupides ou extrémistes- d'un témoin unique et indépendant, face à l'imminence d'autres initiatives en faveur du peuple palestinien : comme le départ en mai d'une seconde flottille internationale de la paix dirigée vers Gaza.

En dehors du contexte de cette exécution barbare, on se souviendra, même si cela a le même niveau d'insignifiance que toute autre initiative de la politique étrangère italienne, que le président du Conseil Silvio Berlusconi a été le seul chef de gouvernement européen à recevoir la demande israélienne de faire obstacle à notre participation à la flottille de la paix et à s'engager à bloquer le départ du bateau « Stefano Chiarini » chargé d'aides humanitaires destinés au peuple supplicié de Gaza.

Publié sur le blog de l'auteur le vendredi 15 avril 2011

[http://www.luciomanisco.com/ultime/ultime\\_1.htm](http://www.luciomanisco.com/ultime/ultime_1.htm)

*Traduit de l'italien par Marie-Ange Patrizio*

La source originale de cet article est Considérations inactuelles n.26  
Copyright © [Lucio Manisco](#), Considérations inactuelles n.26, 2011

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)